

Aide à l'identification préalable des impacts potentiels en termes d'organisation et de conditions de travail

Fiche¹ accompagnant le tableau « AP 2022 et la prise en compte de l'impact sur l'organisation et les conditions de travail des agents »

Il convient dans le cadre de l'étude des impacts organisationnels et en termes de conditions de travail de présenter :

- I. Les évolutions à accompagner
- II. Les situations à risques identifiées

I. Les évolutions à accompagner

Il s'agit de décrire les changements engendrés par le projet, en distinguant ce qui relève :

1/ de l'organisation du travail, à savoir : la durée, les horaires et le temps de travail, les éléments de rémunération des agents, le contenu des postes de travail et leur évaluation, le suivi de formation d'adaptation à l'emploi, l'organisation de la chaîne managériale, de décision et de gouvernance.

2/ des conditions de travail : l'environnement du poste de travail, les moyens mis à la disposition des agents pour l'exercice de leurs fonctions (déplacements professionnels, informatiques...), les facteurs de pénibilité, les tensions professionnelles (intensité du travail et pression professionnelle...).

L'analyse des évolutions est à mettre en perspective avec les enjeux et impacts sur les conditions de travail, en référence notamment aux facteurs dits « Gollac » suivants :

- 1. Evolution de la charge de travail
- 2. Environnement de travail
- 3. Sens et contenu du travail
- 4. Relations professionnelles
- 5. Système managérial
- 6. Organisation du travail

II. Les situations à risques identifiées

A partir de la typologie d'impact définie, les risques associés sont à identifier. Ils constitueront le cœur de l'étude quant aux impacts sur les conditions de travail.

Deux rubriques d'impacts des risques sont notamment à analyser :

- 1. Risques liés aux changements organisationnels et/ou technologiques
- 2. Risques santé, sécurité et conditions de travail

¹ Éléments méthodologiques issus du guide DGAFFP 2016 d'élaboration d'une étude d'impact en matière de ressources humaines